



Intervention de la CGT Educ'action au CTM du 14 mars 2016 relative aux processus d'apprentissage électronique mis en œuvre au MEN

La CGT tiens à faire part de ses inquiétudes à ce comité technique ministériel au sujet du traitement des données à caractère personnel et de l'exploitation des données scolaires, dans le cadre des accords passés ou prévus avec Microsoft, Google et Apple. D'après nos informations, des "expérimentations" qui concernent des académies entières pour la mise en place de services "gratuits".

Nous souhaitons qu'une information soit donnée aux membres du comité technique ministériel sur le cadre juridique des "expérimentations" actuellement faites avec ces entreprises et sur l'avis de la CNIL.

Le traitement sécurisé des données à caractère personnel est pour nous un sujet de préoccupation important pour les personnels, les élèves et leurs familles. Nous souhaitons donc que les membres du comité technique ministériel puissent être informés de la situation et de l'état d'avancement des expérimentations en cours.